

## 21<sup>e</sup> rapport annuel du président

C'est avec un sentiment de fierté et de satisfaction que nous avons fêté les 20 ans de notre association en 2016. Il est vraiment impressionnant de constater ce que volontés et forces réunies peuvent atteindre dans une situation instable. Et la ténacité et la persévérance sont les clés de la réussite.

Cette 21<sup>e</sup> année d'existence a été pour *senesuisse* couronnée de succès ce qui va de pair avec une année intensive en travail, due entre autres à l'introduction d'une nouvelle structure organisationnelle avec des représentants cantonaux au lieu de responsables régionaux.

Pour marquer cet anniversaire, des « road-shows » ont été organisés dans de nombreux cantons. En mars 2016, une manifestation a eu lieu à l'Institut Gottlieb Duttweiler à Rüschlikon où notre troisième étude a été présentée : « Fluid Care : Marché de la demande contre structure de bien-être ». Des allocutions informatives et des discussions animées n'ont pu que confirmer l'actualité brûlante du sujet. Trois cents personnes ont participé à cette journée d'information.

Tout vient (enfin) à point à qui sait attendre : après de longues négociations, nous pouvons enfin conclure un contrat sur les prestations ambulatoires de soins pour « logement protégé », des contrats qui couvrent aussi des cas plus intensifs. Nous avons aussi participé à différentes études dont l'« *Encadrement dans les EMS de personnes atteintes de démence* » et « *Formes d'habitat entre EMS et chez soi* ». Nos cours sur le management de qualité « Q by *senesuisse* » sont toujours très prisés. Une bonne vingtaine de personnes y ont pris part en 2016.

Nous nous sommes également engagés dans les affaires parlementaires, entre autres :

- Adaptation des règles pour les prestations complémentaires
- Révision de la loi sur les professions de la santé
- Prescriptions nationales sur l'assurance de la qualité
- Financement des prestations de soins en cas de placement hors du canton de résidence
- Améliorations des soins transitoires
- Responsabilité du personnel soignant

Nous avons pris position dans le cadre de sept consultations nationales :

- Possibilité de prévoir des délais arbitrales pour la résiliation du contrat EMS
- Révision de la liste des moyens et appareils (LiMA)
- Introduction d'une stratégie de vaccination à large échelle en Suisse
- Augmentation des contributions à la prévention dans le domaine de la santé (entre autres : prévention chez les personnes âgées)
- Dispositions d'application de dossiers électroniques de patients
- Révision de la loi sur les prestations complémentaires (LPC)
- Amendement du régime de financement des soins

En outre, nous nous sommes exprimés lors de cinq consultations cantonales

- TG : Révision de la loi cantonale sur les soins
- TG : Planification des établissements pour personnes âgées et de la santé publique
- BE : Planification des soins 2016
- AR : Révision de l'Ordonnance sur les soins de longue durée
- GR : Loi sur la santé et la planification des lits de soins

La collaboration avec les autres associations de branche s'avère très constructive aussi bien sur le plan national que cantonal (mise à part quelques exceptions).

Les adhésions à notre association ont été nombreuses durant cette année de rapport annuel : 27 nouveaux membres, ce qui représente au total 1859 lits. Bienvenue à ces nouveaux adhérents ! Cinq membres ont quitté l'association parce que leur établissement a fermé, une nouvelle forme d'organisation avait été mise en place ou pour des motifs personnels dans le cas d'un directeur de home.

Je remercie notre directeur Christian Streit et son assistante Romana Ponzio pour leur énorme engagement et leur précieux travail. Les tâches du comité sont soutenues avec grande compétence par Christian Streit. Non seulement nos membres le contactent, mais d'autres associations lui demandent conseil.

Je remercie nos représentantes et représentants cantonaux pour leur engagement. Représenter *senesuisse* est une gageure et même parfois dans quelques cantons relève du défi.

Le comité s'est réuni quatre fois. D'autres rencontres ont eu lieu, auxquelles certains membres du comité ont représenté notre association.

Merci à mes collègues pour leur engagement sans limite et leur énorme travail.

Merci aussi à nos membres pour leur fidélité et leur coopération. Nous devons focaliser nos énergies et nos objectifs comme il y a 20 ans si nous voulons rester compétitifs en tant qu'entreprise économiquement indépendante dans une branche trop réglementée.

Les défis ne diminueront pas au fil du temps. *senesuisse* est consciente de ses responsabilités et les assumera avec autant d'engagement l'année prochaine.

Clovis Défago  
*Président senesuisse*

avril 2017